
Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun

Andrea Hänger, Sabine Herrmann

Résumé

De 1884 à 1915/ 1919, le Cameroun a été une colonie allemande. L'article retrace le sort des documents coloniaux allemands au Cameroun après 1919. L'analyse des projets conjoints germano-camerounais de description et de microfilmage met en évidence les enjeux et les perspectives en Allemagne et au Cameroun. À partir des années 1980, différents facteurs – crises économiques et changements organisationnels au Cameroun, réunification de l'Allemagne – ont également influencé le traitement de l'héritage colonial. La numérisation et la mise en ligne des fichiers coloniaux en ont facilité l'accès dans le monde entier. Des approches innovantes s'efforcent de surmonter les barrières de la langue et de l'ancienne écriture allemande. Il reste à compléter la numérisation des dossiers de l'époque coloniale et à développer une approche transfrontalière pour mieux aborder cette période historique.

Citer ce document / Cite this document :

Hänger Andrea, Herrmann Sabine. Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun. In: La Gazette des archives, n°256, 2019-4. La Francophonie des archives. Expertise, coopération, partage. pp. 231-239;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2019.5918>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_256_4_5918

Fichier pdf généré le 23/08/2022

Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun

Andrea HÄNGER

Sabine HERRMANN

L'histoire coloniale¹ n'occupe que peu de place dans la conscience collective des Allemands. Peut-être a-t-elle été éclipsée de leur mémoire par le nazisme, tout comme la Première Guerre mondiale dont le souvenir ne connaît pas la même signification que chez leurs voisins européens. En outre, la période de domination coloniale allemande a été de relativement courte durée. Elle n'a débuté qu'au milieu des années 1880 pour s'achever *de facto* dans la plupart des colonies allemandes pendant la Grande Guerre. Elle a pris officiellement fin avec l'entrée en vigueur du traité de Versailles le 28 juin 1919. L'absence d'événements traumatisants lors de la décolonisation d'après-guerre a conféré un caractère presque folklorique à l'ère coloniale, certes démenti depuis longtemps par la recherche historique, mais réévalué dans son principe seulement depuis peu grâce au discours européen actuel sur la gestion de l'héritage colonial².

Outre les protectorats d'Afrique (Togo, Cameroun, Sud-Ouest africain allemand et Afrique orientale allemande), l'Allemagne possédait des colonies dans le Pacifique (Samoa et Nouvelle-Guinée allemande avec la Micronésie) et

¹ Texte partiellement repris des contributions de Sabine Herrmann pour « Kulturelles Erbe : Erinnerung, Geschichte, Politik », 24 mai 2019 et « Koloniale Gedächtnisse », Fachhochschule Potsdam, 17 mai 2019, ainsi que de la publication de Sabine Herrmann « Koloniale Amnesie ?, 100 Jahre Archive zur Geschichte der deutschen Kolonien », Bundesarchiv, juin 2019. Nous remercions Florent Madrolle pour la traduction [www.bundesarchiv.de/DE/Naviga tion/Entdecken/Kolonialgeschichte/kolonialgeschichte.html].

² GRILL (Bartholomäus), *Wir Herrenmenschen. Unser rassistisches Erbe. Eine Reise in die deutsche Kolonialgeschichte*, Siedler, 2019.

en Chine (Kiautschou/Tsingtao). Le Cameroun a été placé sous protectorat allemand le 14 juillet 1884, après la conclusion de traités avec deux chefs doualas, afin de protéger et de promouvoir les intérêts des sociétés de commerce extérieur et des entreprises maritimes allemandes. Le chancelier allemand Otto von Bismarck avait longtemps refusé de participer au « partage de l’Afrique ». Même dans le cas du Cameroun, il a défendu le principe que les nouveaux protectorats ne devraient pas être gérés par le Reich allemand mais par des sociétés privées dotées de droits souverains, les compagnies à charte, qui interviendraient sans participation financière de l’État. Ce fut cependant un mauvais calcul, la colonisation du pays ayant rencontré une résistance dès le mois de décembre 1884 et n’ayant pu être poursuivie que grâce à l’apport de moyens militaires¹. Dans le sillage des troupes coloniales (*Schutztruppe*), une administration allemande bâtie sur le modèle prussien a été mise en place pour étendre progressivement le territoire allemand. Les Archives gouvernementales se situaient alors au siège du gouvernement, à Buea. À Berlin, les affaires coloniales étaient sous la responsabilité du département colonial du ministère compétent, l’Office impérial des Affaires étrangères (*Auswärtiges Amt*), devenu en 1907 l’Office impérial aux colonies (*Reichskolonialamt*).

Les documents de l’administration locale et ceux du ministère berlinois sont aujourd’hui les seules sources écrites administratives traitant de cette période de l’histoire du Cameroun². Les troubles provoqués par les deux guerres mondiales ont largement décimé ces deux fonds documentaires.

Des documents créés au Cameroun ne restent que ceux laissés sur place par l’administration allemande au moment de son repli lors de la Première Guerre mondiale. La majeure partie a été transportée au cours d’un périple mouvementé à travers la région d’Ebolowa, jusqu’à la possession espagnole (neutre) du Rio Muni (Guinée espagnole), puis jusqu’à l’ambassade allemande à Madrid, où l’administration allemande du Cameroun a continué d’opérer jusqu’en 1919³. Ensuite, les documents ont poursuivi leur voyage de Madrid

¹ ZIMMERER (Jürgen), « Bismarck und der Kolonialismus », dans *Aus Politik und Zeitgeschichte* 65, t. 13, 2015, p. 33-38.

² Que viennent renforcer au Bundesarchiv (Archives fédérales) plusieurs fonds d’archives privées provenant surtout de militaires ou fonctionnaires allemands [www.bundesarchiv.de/DE/Content/Artikel/Entdecken/kolonialbestaende-geographisch.html]. En dehors des Archives fédérales, on y trouve des archives de sociétés des missions, des entreprises, etc.

³ Plus de détails dans GEIBLER (Peter), BRANDES (Mechthild), JUNG (Uwe) et STEIN (Wolfgang Hans), *Findbuch zu den Akten der Verwaltung des deutschen Schutzgebiets Kamerun*, 2^e édition révisée,

jusqu'à Berlin, en passant par Hambourg, avant d'être transférés aux nouvelles archives du Reich, le Reichsarchiv, à Potsdam. C'est alors qu'une partie des documents a été éliminée et environ 3 500 dossiers archivés¹. Ces derniers ont finalement disparu lors de la destruction du Reichsarchiv en avril 1945. Le fonds de l'Office impérial aux colonies n'a été lui que partiellement détruit : 9 000 dossiers de la période 1884-1940 ont pu être conservés jusqu'à nos jours, soit environ 70 % du volume initial.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, le Cameroun est passé majoritairement sous mandat français et minoritairement sous mandat britannique. Les puissances mandataires ont alors cherché à utiliser les archives allemandes dans le cadre de leur propre administration. Les Britanniques ont rassemblé les différents documents à Lagos et, plus tard, à Buea. Les Français les ont, quant à eux, conservés au sous-sol du palais du gouverneur de Yaoundé jusqu'en 1956, où ils ont été transférés aux nouvelles Archives, en tant que « fonds allemand ». Le premier directeur de ces Archives, Claude Burgaud, s'est beaucoup occupé des documents en question. Puis, dans les années 1960, le journaliste camerounais Eldridge Mohammadou entreprit un premier recensement complet des documents de la partie française du Cameroun².

Côté allemand, le fonds de l'Office impérial aux colonies, d'une importance capitale pour l'histoire coloniale, se trouvait aux Archives centrales d'État de la République démocratique allemande (RDA) et était donc inaccessible aux archivistes du Bundesarchiv (Archives fédérales) et aux chercheurs de la République fédérale d'Allemagne. Fondé en 1952, le Bundesarchiv a tout mis en œuvre pour acquérir les archives privées de certains hauts fonctionnaires coloniaux et logné sur les documents restant des États successeurs des anciennes colonies allemandes. La possibilité de rapatrier les dossiers de l'administration allemande en Allemagne n'a pas été envisagée. Cela vaut pour l'ensemble des documents de l'administration coloniale allemande. À l'exception de quelques dossiers personnels de l'ancien Sud-Ouest africain allemand, tous les documents administratifs établis dans les anciennes

Goethe-Institut Kamerun, 2017 [www.goethe.de/resources/files/pdf142/findbuch-cna-fond-allemand.pdf].

¹ Bundesarchiv (BArch) R 1506/420.

² ELDRIGDE (Mohammadou), « Catalogue des archives coloniales allemandes du Cameroun », Société camerounaise d'histoire, 1972.

colonies allemandes se trouvent désormais aux Archives nationales des États successeurs¹.

En 1970, l'archiviste français et directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes Jean Glénisson, qui s'était rendu au Cameroun en 1969 dans le cadre d'un voyage d'expertise en Afrique organisé par le Conseil international des archives, a pour la première fois organisé le contact entre le directeur des Archives nationales du Cameroun, Marc Etendé, et le Bundesarchiv².

Le président du Bundesarchiv est lui aussi entré en contact avec son homologue camerounais en lui suggérant de dépêcher un archiviste allemand au Cameroun pendant quelques mois pour se charger de « la classification, l'enregistrement et éventuellement le microfilmage »³ des documents d'archives.

À la suite de la conclusion d'un rapide accord de principe, il a fallu attendre 1974 pour que le projet puisse se concrétiser. L'archiviste allemand Peter Geißler procéda à l'enregistrement des dossiers, entre-temps rassemblés à Yaoundé, des parties britanniques et françaises du Cameroun, soit 2 427 dossiers.

Ensuite, à partir de 1985, Geißler entreprit le microfilmage des documents d'archives. Les films, les boîtes de rangement des archives et la caméra de microfilmage furent financés par l'Allemagne. Un projet d'installer un appareil pour le développement des microfilms 35 mm n'a pu être mené à bien « pour des raisons financières et techniques »⁴, la caméra ne répondant manifestement pas aux normes allemandes. De plus, l'archiviste était entièrement responsable de la mise en place et de l'utilisation de l'appareil fourni sans luxmètre intégré. Le réglage des temps d'exposition a donc dû être effectué manuellement. De même, l'identification et la résolution des erreurs, ainsi que la réparation de l'appareil, faisaient partie de ses tâches, d'où la nécessité de solides connaissances techniques, rarement acquises par les

¹ HENKE (Josef), « Das Schicksal deutscher zeitgeschichtlicher Quellen in Kriegs- und Nachkriegszeit. Beschlagnahme – Rückführung – Verbleib », dans *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, Institut für Zeitgeschichte, 1982, t. 4, p. 557-620, ici p. 601-602.

² BArch B 198/6198.

³ Correspondance du président Mommsen au directeur Etendé, 7 décembre 1970, BArch B 198/6198.

⁴ Note de Geißler en date du 3 juillet 1985, BArch B 198/6199.

archivistes au cours de leur formation. Fort heureusement, Peter Geißler disposait des compétences nécessaires grâce à une expérience antérieure¹.

Le projet revêtait un caractère sensible non seulement sur le plan de la politique extérieure, mais également sur le plan interne en raison des négociations difficiles entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, auquel le Bundesarchiv était alors rattaché. À l'été 1985, leur mésentente sur la durée et donc le financement du projet de microfilmage a été portée jusqu'à la connaissance des ministres compétents, MM. Genscher et Zimmermann. Le projet a finalement pu être terminé, provisoirement, à la fin du mois de décembre, près de la moitié d'un total de 1 202 dossiers ayant été microfilmés à ce stade. La caméra est restée aux Archives nationales à Yaoundé. L'appareil étant d'une utilisation extrêmement délicate, la poursuite du projet avec le personnel camerounais ne pouvait que demeurer un vœu politique.

Dès le début, l'Allemagne avait envisagé de tels projets comme une sorte d'« aide au démarrage » qui permettrait ensuite au partenaire de poursuivre le travail d'archivage pour son propre compte. En 2015, Michael Ngwany, directeur des Archives nationales camerounaises, faisait remarquer que les Archives nationales avaient reçu dans les années 1970 et 1980 des équipements de microfilmage et des microfilms d'une partie du fonds allemand grâce au soutien de l'Allemagne, en ajoutant que « cette belle dynamique ne s'est malheureusement pas perpétuée »². La situation qu'il décrivait ne pouvait s'expliquer que partiellement par le déclin de l'archivage au Cameroun. Alors que dans les années 1970 et 1980, les collègues africains formés dans le cadre des projets continuaient d'exercer au sein des Archives nationales pendant plusieurs années, parfois à des postes de direction, depuis les années 1990, les experts compétents ne parvenaient plus à gagner leur vie au sein des services d'archives.

Pour Michael Ngwany, cette situation s'explique d'une part par la profonde crise économique qui a sévi dans les années 1980 et, d'autre part, par le nouveau rattachement des services d'archives, qui ne sont plus depuis 1993 du ressort de la présidence mais de celui du ministère de la Culture, nouvellement créé à l'époque, et sans véritables pouvoirs. La perte de cette dynamique est également imputable à l'Allemagne qui, en dépit de l'engagement et des efforts des archivistes impliqués pour parvenir à une

¹ BArch B 198/6199.

² NGWANYI (Michael), « L'environnement des archives au Cameroun », *Comma*, 2015-1, p. 42-43.

bonne collaboration dans le conflit de compétences entre les ministères, n'a pas toujours cherché à trouver une solution véritablement robuste et durable, comme l'a montré l'exemple de la caméra de microfilmage inexploitable. Enfermée dans les schémas de pensée typiques de l'époque, il ne s'agissait pas sur le plan politique d'une coopération d'égal à égal, mais d'une « aide au développement » accordée à un partenaire considéré comme étant « en retard », et dont la symbolique politique (à atteindre au prix le plus modique possible) revêtait plus d'importance que les résultats concrets.

Par la suite, le contexte en Allemagne a lui aussi évolué. Dans les années 1990, la réunification a considérablement transformé la situation des archives de l'histoire coloniale allemande aux Archives fédérales, ce qui a d'une certaine manière rendu encore plus inutiles les efforts concernant les documents laissés dans les colonies. Le fonds de l'Office impérial aux colonies, peu accessible à l'époque de la RDA, était désormais totalement à la portée des chercheurs. Un instrument de recherche complètement nouveau du fonds a été élaboré. Publié sous forme imprimée en 2002¹, l'inventaire est disponible en ligne depuis 2003. Depuis lors, où qu'elles se trouvent dans le monde, les parties intéressées ont accès à une vue globale du fonds. Parallèlement, l'intégralité du fonds a été microfilmée, d'une part pour protéger les originaux et d'autre part pour mettre les microfilms à la disposition des États successeurs des colonies. La numérisation des dossiers de l'Office impérial aux colonies à partir des microfilms existants a pu être réalisée quelque dix ans plus tard. Depuis 2018, environ 1,7 million de documents numérisés – soit la majeure partie du fonds – sont consultables en ligne².

En 2013, l'ambassade allemande et le Goethe-Institut du Cameroun ont déposé une demande d'aide auprès du Bundesarchiv pour la sauvegarde et la numérisation des documents d'archives coloniaux du Cameroun³. Afin de faciliter l'accès aux dossiers administratifs allemands au Cameroun, le Goethe-

¹ HOLLMANN (Michael), *Reichskolonialamt. Bestand R 1001. vol. 1-3, Findbücher zu Beständen des Bundesarchivs*, vol. 98, Coblenz, 2002.

² Pour accéder à l'information relative aux copies numérisées des dossiers de l'Office impérial aux colonies disponible en ligne [www.bundesarchiv.de/DE/Content/Meldungen/20181031-r1001-online.html]; pour consulter directement les copies numérisées [invenio.bundesarchiv.de/basy2-invenio/direktlink/a20bd5c9-c80b-4714-8e01-9ae9b1e22f1e/].

³ Plus de détails dans HERRMANN (Sabine), « Zwischen Bestandserhaltung und Bühnennebel. Deutsche Kolonialakten in Kamerun » *Archivar*, 67, 2014, p. 346-352 [www.bundesarchiv.de/DE/Content/Artikel/Ueber-uns/Aus-unserer-Arbeit/Textsammlung-Kamerun/kamerun.html].

Institut a commandé une traduction française de l'inventaire¹. Les microfilms réalisés en 1985 ont été numérisés par le Bundesarchiv jusqu'en 2018 et mis à disposition sur son site Internet².

L'intégralité de la partie numérisée du fonds R 175 peut être consultée en ligne, dans la base de données en ligne du Bundesarchiv (« *invenio* »). Le fonds est classé selon la hiérarchie habituelle du Bundesarchiv, bien qu'il ne se trouve pas physiquement sur les lieux et ne lui appartienne théoriquement pas.

Une copie des dossiers numérisés a été transmise, avec les documents numérisés du fonds de l'Office impérial aux colonies, à l'ambassade d'Allemagne au Cameroun en vue de sa remise aux Archives nationales. Le transfert des copies numérisées au ministre des Arts et de la Culture a eu lieu le 24 septembre 2019 à Yaoundé. Le microfilmage ou la numérisation de plus de 1 200 dossiers restants du fonds allemand est encore à réaliser, tant pour broser le tableau complet de la période 1884-1916, dans la mesure où cela serait encore possible, que pour assurer la conservation pérenne des documents. Il serait également souhaitable d'envisager la numérisation des dossiers originaux déjà microfilmés, la qualité des copies numériques produites à partir des microfilms laissant parfois à désirer.

L'exemple des documents d'archives relatifs au Cameroun ou originaires du Cameroun montre clairement les avantages de la numérisation, qui permet leur préservation dans la durée et, surtout, offre un accès mondial illimité à un fonds dont la valeur historique dépasse les frontières d'un seul pays. Alors que la numérisation des documents élimine le principal obstacle à l'exploitation du fonds, les barrières des langues et de l'écriture subsistent et sont plus difficiles à surmonter. Le nouveau *Guide des archives sur l'histoire coloniale allemande*, élaboré à l'université des sciences appliquées de Potsdam et financé par le ministère des Affaires étrangères allemand, peut être d'une grande utilité à cet égard³. En plus d'être disponible en anglais et en français, le guide propose quelques concepts de base de la paléographie et une aide à l'analyse documentaire. Il est également important de faire connaître l'existence des fonds au-delà du cercle des experts. Inspiré par des projets comparables aux Archives nationales françaises, le Bundesarchiv a mis en place un atelier de lecture scénique qui

¹ GEIBLER (Peter), BRANDES (Mechthild), JUNG (Uwe) et STEIN (Wolfgang Hans), *Findbuch zu den Akten der Verwaltung des deutschen Schutzgebiets Kamerun*, *op. cit.*

² Copies numérisées des dossiers du gouvernement du Cameroun (copies numérisées des dossiers d'autres autorités coloniales au Cameroun directement accessibles) [<https://invenio.bundesarchiv.de/basys2-invenio/direktlink/4f2214cc-e3da-4882-a3d9-8a4a94fdf18c/>].

³ <https://archivfuehrer-kolonialzeit.de/>

s'est tenu en Allemagne, mais également au Goethe-Institut du Cameroun, en compagnie de comédiens et de musiciens camerounais¹. Une exposition de photographies accompagnée de textes en allemand et en français (« *Was treiben die Deutschen in Afrika ? ! – Que cherchent les Allemands en Afrique ? !* ») met en lumière l'époque coloniale, ainsi que les relations entre l'Allemagne et le Cameroun au cours des cent dernières années.

Toute cette documentation, même si elle ne reflète que la perspective allemande, représente une source documentaire de grande valeur. Wolf Buchmann, également archiviste au Bundesarchiv, expliquait en 1977 l'importance de ces documents :

« Nous aurions tort de considérer que l'intérêt de la collecte et de l'exploitation des documents d'archives coloniales allemands en Afrique réside uniquement dans leur apport pour la recherche scientifique et leur utilisation officielle. [...] »

L'histoire commune de groupes et sous-groupes ethniques aujourd'hui réunis au sein d'un même État a commencé avec la mise en place du protectorat allemand. Les archives de l'administration coloniale allemande constituent, pour la plupart, les plus anciens documents « nationaux » sur les conditions juridiques, sociales, culturelles et économiques de ces pays. Leur intérêt pour la mise en place et l'étude du développement politique des États africains est donc sans équivoque². »

La valeur principale du fonds réside avant tout dans la documentation de la politique coloniale sur place, qui peut affiner et compléter les archives de l'Office impérial aux colonies. Toutefois, il recèle également de nombreuses indications sur les conditions locales, l'administration allemande ayant dû se familiariser d'abord avec la situation sur le terrain au moyen d'importants travaux cartographiques. Enfin, les populations locales y sont également représentées, notamment à travers les dossiers concernant les actions civiles entre autochtones³.

Ces derniers documents suscitent aujourd'hui un grand intérêt dans le milieu de la recherche. Malheureusement, la plupart d'entre eux n'ont pas été

¹ HERRMANN (Sabine), « Bestandserhaltung und Bühnennebel », *op. cit.*

² BUCHMANN (Wolf), « Die Sicherung und Erschließung von Schriftgut deutscher Kolonialbehörden in afrikanischen Archiven », dans *Aus der Arbeit des Bundesarchivs. Beiträge zum Archivwesen, zur Quellenkunde und Zeitgeschichte. Herausgegeben von Heinz Boberach und Hans Booms*, Boppard, 1977, p. 68.

³ Le travail de Rebekka Habermas au Togo montre à quel point les sources peuvent regorger d'informations précieuses. HABERMAS (Rebekka), *Skandal in Togo: Ein Kapitel deutscher Kolonialherrschaft*, S. Fischer, 2016.

microfilmés dans les années 1980. Une importante lacune reste donc à combler à cet égard. Dans la majorité des domaines, l'étude des seuls documents d'archives allemands peut toutefois s'avérer insuffisante, le recours aux sources françaises et britanniques se révélant alors souvent indispensable. D'où, par exemple, l'intérêt de l'adoption de démarches transnationales pour retracer l'histoire coloniale.

Andrea HÄNGER

Directrice adjointe

Bundesarchiv (Archives nationales d'Allemagne)

a.haenger@bundesarchiv.de

Sabine HERRMANN

Responsable de la formation archivistique

Bundesarchiv (Archives nationales d'Allemagne)

s.herrmann@bundesarchiv.de

Un périple mouvementé : numérisation des documents d'archives des autorités coloniales allemandes du Cameroun

De 1884 à 1915/1919, le Cameroun a été une colonie allemande. L'article retrace le sort des documents coloniaux allemands au Cameroun après 1919. L'analyse des projets conjoints germano-camerounais de description et de microfilmage met en évidence les enjeux et les perspectives en Allemagne et au Cameroun. À partir des années 1980, différents facteurs – crises économiques et changements organisationnels au Cameroun, réunification de l'Allemagne – ont également influencé le traitement de l'héritage colonial. La numérisation et la mise en ligne des fichiers coloniaux en ont facilité l'accès dans le monde entier. Des approches innovantes s'efforcent de surmonter les barrières de la langue et de l'ancienne écriture allemande. Il reste à compléter la numérisation des dossiers de l'époque coloniale et à développer une approche transfrontalière pour mieux aborder cette période historique.